

RAPPORT D'ACTIVITE

—
2022



SOMMAIRE

Le réseau Alliance Villes Emploi

- Objet et missions	P4
- Un rôle de plaidoyer	P4
- Contribution France Travail	P5
- Les adhérents de l'association	P6
- Les adhérents en chiffres	P6
- Evolution des adhésions	P7
- Adhérents et non-adhérents	P7
- Les instances de l'association	P11
- Les instances régionales	P13
- Organisation de la tête de réseau	P13
- Les chiffres clés du réseau	P14
- Favoriser l'échange	P17
- Outiller et former	P17
- Informer et sensibiliser	P19
- Promouvoir le réseau et les projets	P19

Commande publique et achat responsable

- Favoriser l'échange	P22
- Outiller et former	P23
- Informer et sensibiliser	P24
- Promouvoir le réseau et les projets	P26

Insertion et accompagnement des publics

- Favoriser l'échange	P28
- Outiller et former	P29
- Informer et sensibiliser	P30

Acteurs économiques et gestion des compétences

- Favoriser l'échange	P31
- Outiller et former	P32
- Informer et sensibiliser	P32

Le réseau Alliance Villes Emploi

Objet et missions

Comme le précisent ses statuts, l'Alliance Villes Emploi « a pour objet de rassembler et de créer un réseau d'échanges entre les villes, les communes ou leurs regroupements, qui se sont engagées dans une politique de développement de la formation, de l'insertion et de l'emploi au travers des Plans Locaux pour l'insertion et l'Emploi et des Maisons de l'Emploi ».

Les missions de l'association sont celles d'une tête de réseau, structurées autour de trois axes principaux :

- Poser un cadre permettant l'échange de pratiques, l'innovation, la capitalisation, l'essaimage, la coopération entre ses membres.
- Participer à la professionnalisation et à la montée en compétence de ses membres (salariés et élus).
- Valoriser l'action de ses membres et promouvoir leurs intérêts au niveau national, vis-à-vis des pouvoirs publics et des autres réseaux associatifs, et outiller ses membres afin d'asseoir leurs positions vis-à-vis de leurs interlocuteurs locaux.

L'année 2022 a marqué un quasi retour à la normale suite à la crise sanitaire, avec notamment une capacité retrouvée à se déplacer sur les territoires au plus près des adhérents et la reprise des formations en présentiel. Pour autant, nous avons conservé certaines pratiques développées depuis 2020, par exemple le recours aux webinaires organisés avec nos partenaires.

4

Un rôle de plaidoyer

Manifeste « Agir ensemble pour l'emploi et le développement économique des territoires »

Avec l'ambition d'accompagner 100 000 personnes supplémentaires par an à l'échelle nationale, Alliance Villes Emploi a publié le 16 février 2022 un Manifeste "Agir ensemble pour l'emploi et le développement économique des territoires" – 25 propositions des élus locaux à destination des candidats à la présidentielle », rassemblées autour de 5 priorités.

Ce manifeste avait pour ambition de donner à voir nos attentes vis-à-vis du ou de la futur.e Président.e de la République :

- Créer un Service Public Territorialisé pour l'Emploi et la Cohésion Sociale,
- Intensifier les démarches partenariales au service des personnes éloignées de l'emploi,
- Soutenir les entreprises grâce à des actions territorialisées en faveur de l'emploi,
- Continuer d'investir sur l'emploi et l'innovation,
- Stimuler le développement de l'achat socialement responsable.

Ces propositions ont été construites avec les territoires et leurs élus, et avaient vocation à être mises en œuvre localement, en s'appuyant sur les structures et initiatives territoriales existantes.

Elles permettent également d'alimenter la feuille de route d'Alliance Villes Emploi pour les années à venir.

Contribution France Travail

En 2022, sous l'impulsion du Président de la République, une mission de concertation et de préfiguration du projet "France Travail" a été lancée afin de réorganiser le service public de l'emploi avec un double objectif : l'insertion des personnes les plus éloignées de l'emploi, et de mieux répondre aux besoins de recrutement des employeurs. Cette mission a été confiée au Haut-commissaire à l'Emploi et à l'Engagement des entreprises, Thibaut Guilluy.

Dans ce cadre, les élus d'Alliance Villes Emploi ont adressé plusieurs courriers à **M. Olivier Dussopt**, ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion afin de pouvoir le rencontrer et, entre autres, de lui faire part de nos analyses et propositions.

L'association est également en **lien régulier avec M. Thibaut Guilluy**. Accompagné d'une délégation d'élus et de techniciens, nous lui avons ainsi remis la **contribution de notre réseau** élaborée dans le cadre de la concertation France Travail en octobre 2022, puis nous lui avons proposé **d'inscrire nos outils territoriaux dans le cadre de l'expérimentation**, en complément de la démarche menée avec les 19 conseils départementaux.

Cette contribution a pour ambition de donner à voir nos attentes et propositions concernant France Travail :

- Un renforcement de l'accompagnement socio-professionnel des publics précaires en lien avec les politiques publiques,
- Un partenariat stratégique avec le monde de l'entreprise pour la co-construction de solutions en faveur du développement économique des territoires,
- Un développement accru de l'achat socialement responsable.

5

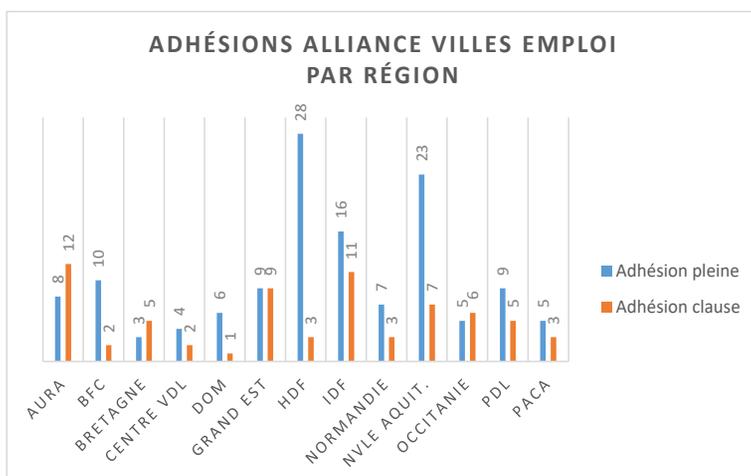
Cette concertation relative à France Travail a été aussi l'occasion pour Alliance Villes Emploi de **se rapprocher des autres réseaux concernés**, en particulier Intercommunalités de France, France urbaine et l'UNML, avec qui nous avons des échanges réguliers, tant au niveau des élus que des techniciens (par exemple nous échangeons en amont de rencontres pour partager nos analyses et propositions).

La contribution du réseau est disponible sur notre site internet : https://www.ville-emploi.asso.fr/media/library/publications/Contribution-AVE-sur-France-Travail_VF.pdf

Les adhérents de l'association

Les adhérents en chiffres

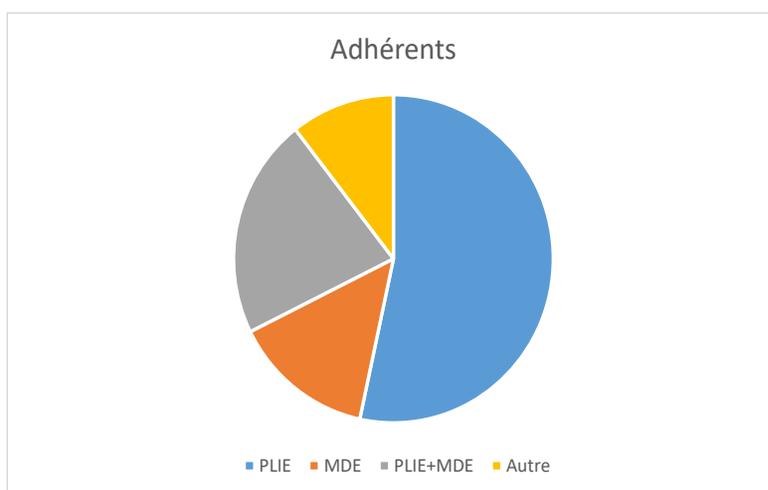
Au 31 décembre 2022, l'association comptait 208 adhérents : 131 (133 en 2021) au titre de l'adhésion pleine et entière, 77 (69 en 2021) au titre du seul centre ressource de la clause sociale.



Les 131 adhérents à l'ensemble de notre offre de service se répartissent comme suit :

- 70 au titre d'un PLIE (+2)
- 18 au titre d'une MDE (-3)
- 29 au titre d'un PLIE et d'une MDE (-4)
- 14 au titre d'une collectivité ne portant ni PLIE ni MDE (-3)

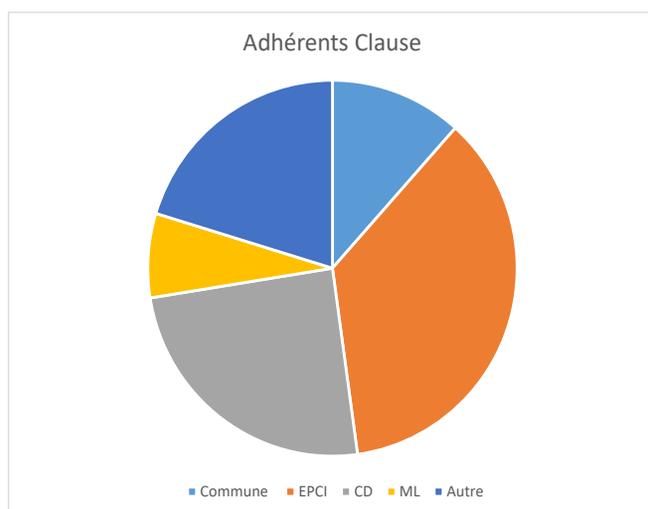
6



Il est à noter que la configuration PLIE+MDE est une spécificité des Hauts-de-France, puisque dans cette région, elle concerne 12 territoires (contre seulement 3 en Nouvelle Aquitaine, autre région comptant de nombreux adhérents à l'Alliance Villes Emploi).

Les adhérents au titre de la clause sociale se répartissent eux ainsi :

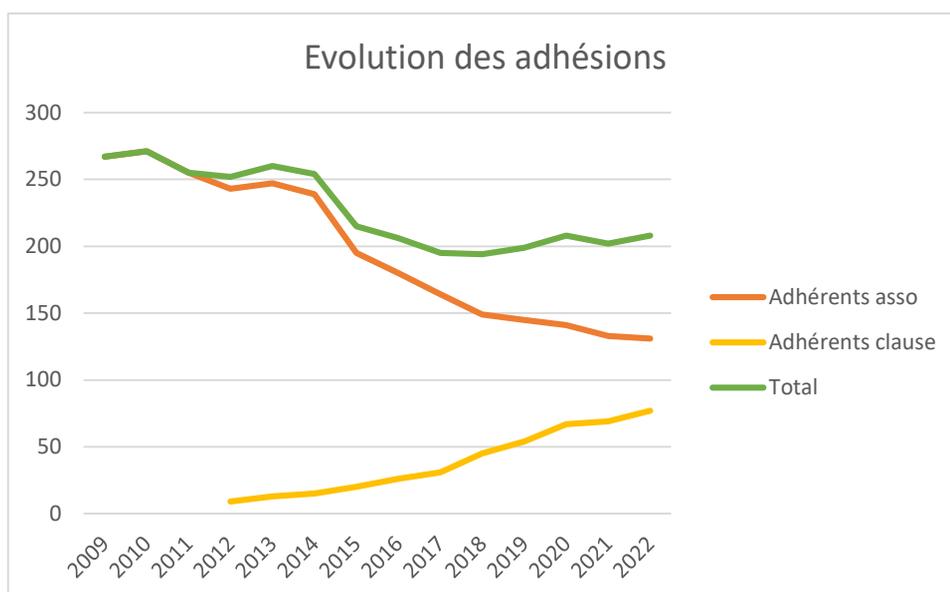
- 9 communes (+1)
- 26 EPCI (+1)
- 20 conseils départementaux (+3)
- 5 missions locales (=)
- 17 structures diverses (+4)



Alliance Villes Emploi est également, pour des raisons historiques, association d'employeurs. Elle compte à ce titre 13 collectivités et structures à jour de leur cotisation en 2022.

Evolution des adhésions

En 2022, le nombre d'adhérents à l'offre de service globale a légèrement baissé, les 2 adhérents en moins correspondant à une fermeture de Maison de l'Emploi et à un PLIE rencontrant des difficultés financières ne lui permettant plus de régler sa cotisation. Au titre de la clause, l'association compte 9 nouveaux adhérents, marquant une stabilisation après une augmentation de 53% en 3 ans.

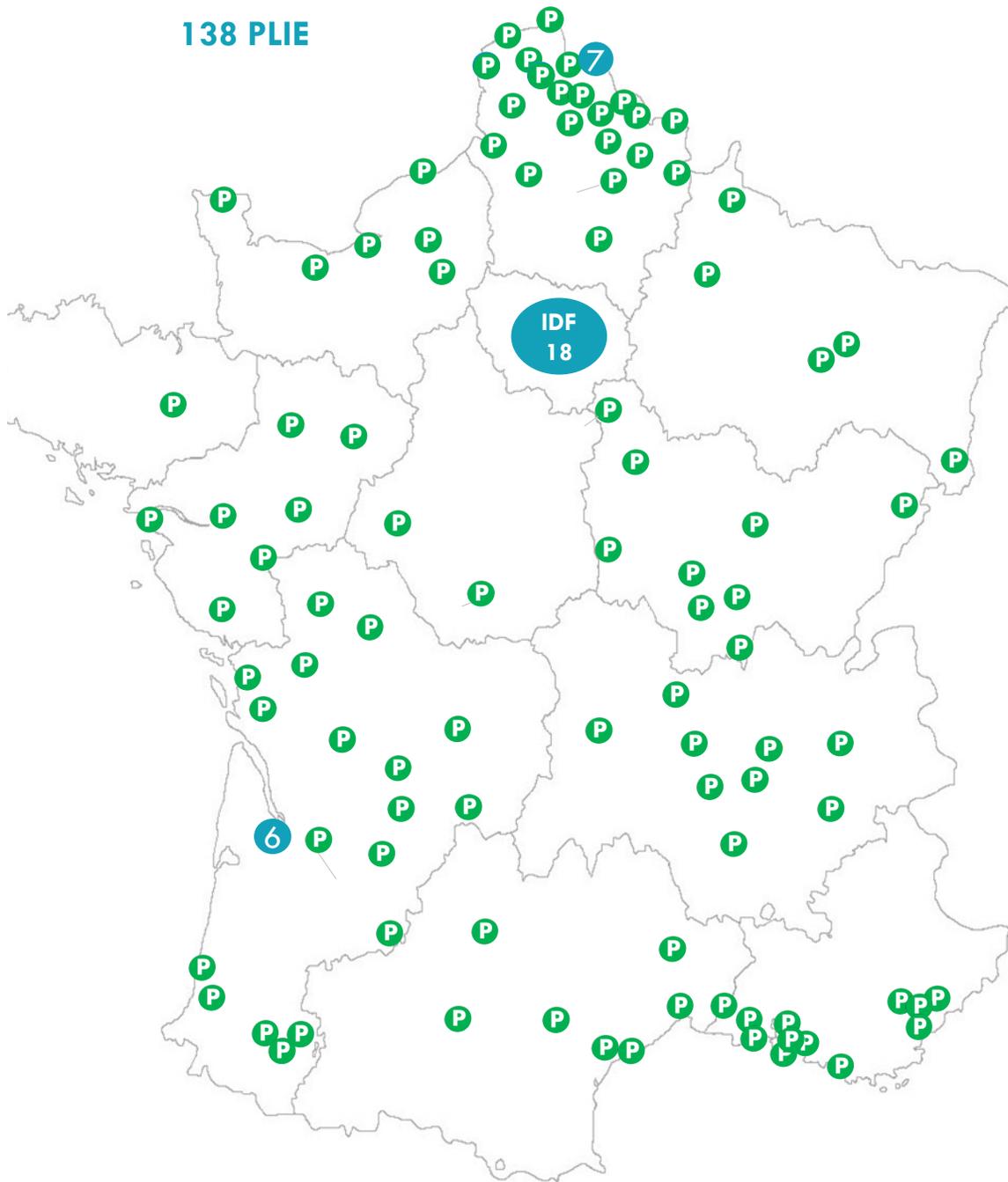


Adhérents et non-adhérents

Sur les 138 PLIE français, 99 sont adhérents à l'Alliance Villes Emploi (cf. carte), soit 72%. Quant aux MDE, 63% adhérentes à l'association (soit 49 sur un total de 76 MDE).

CARTE DES PLIE

138 PLIE



Guadeloupe



Martinique

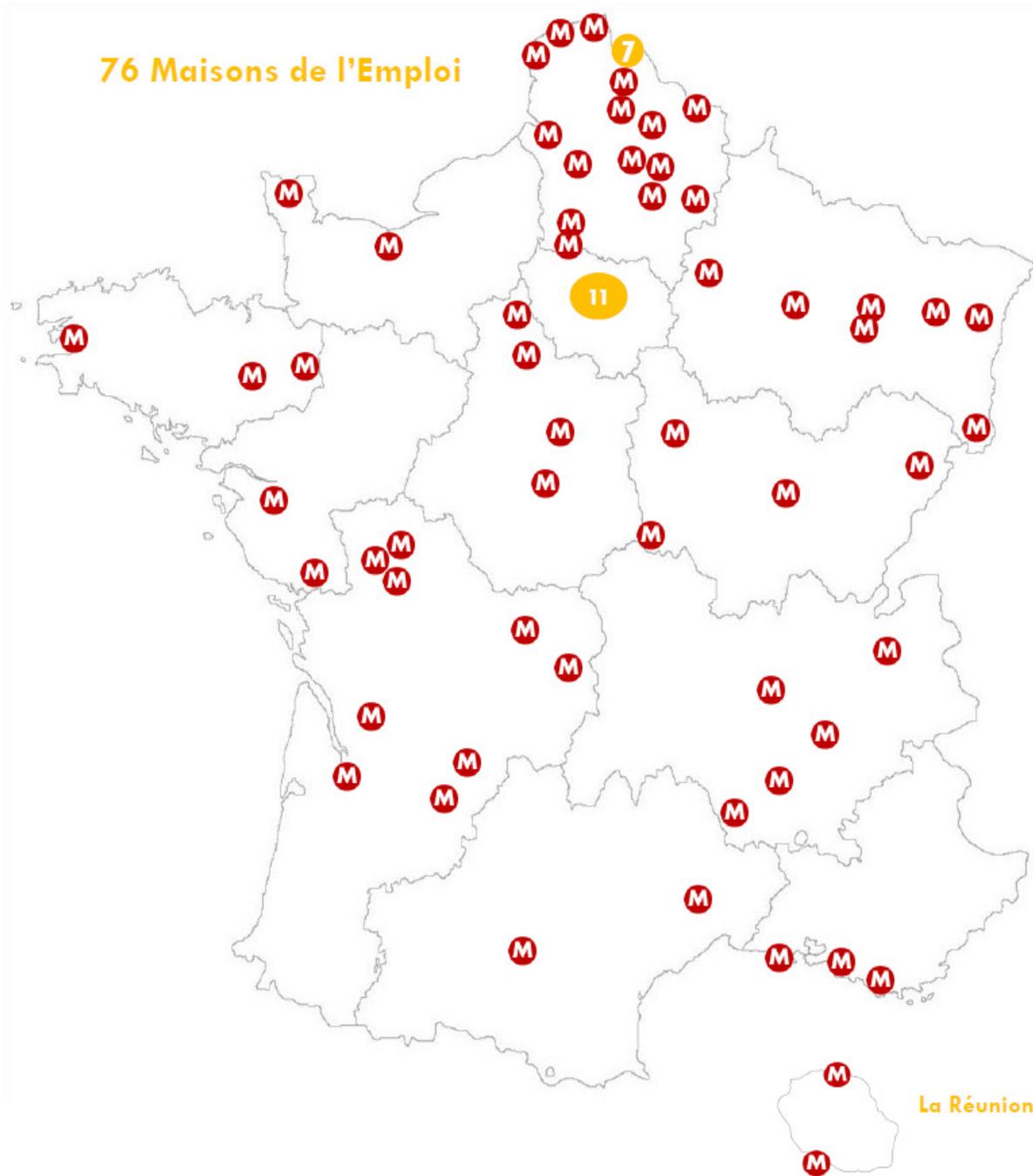


La Réunion



Guyane

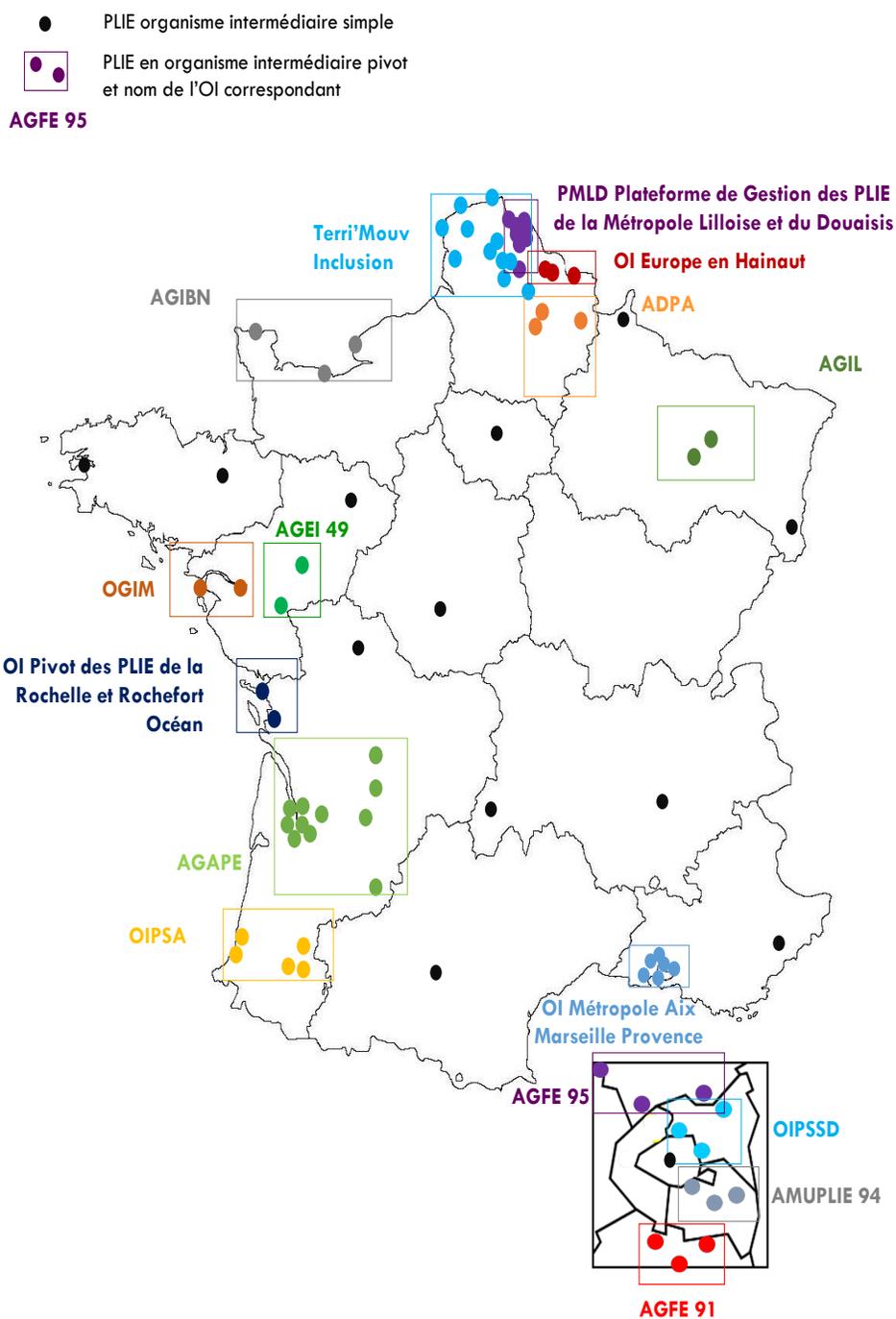
CARTE DES MAISONS DE L'EMPLOI



Les organismes intermédiaires

Même s'ils ne sont pas en tant que tels adhérents à l'Alliance Villes Emploi, celle-ci représente également les Organismes intermédiaires « pivots », rassemblant plusieurs PLIE pour gérer et redistribuer les crédits alloués par le Fonds social européen. Ainsi, 21 OI-PLIE regroupent 71 PLIE dans différentes régions de France.

CARTE DES ORGANISMES INTERMEDIAIRES



Les instances de l'association

Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est élu par l'Assemblée générale de l'association, pour une durée de deux ans. Le mandat du CA actuel court jusqu'à la fin avril 2023 suite à une prorogation votée par les administrateurs lors du conseil d'administration du 27 septembre 2022.

Yohan David est Président de l'Alliance Villes Emploi depuis septembre 2021, à la suite de Nathalie Delattre. Celle-ci reste impliquée dans l'association, en tant que présidente d'honneur.

Il est également à noter que André Sobczak, membre du CA et du Bureau, a quitté ses fonctions au sein de l'association en octobre 2022, suite à sa démission en tant que Président de l'ATDEC de Nantes Métropole.

Composition du conseil d'administration :

Région	Nom	Prénom	Fonction
Auvergne Rhône Alpes	AUGEY	Camille	Adjointe au Maire de Lyon en charge de l'Emploi et de l'Economie durable
Bourgogne Franche-Comté	CHARRET-GODARD	Océane	Présidente de CREATIV 21 Conseillère déléguée à la métropole de Dijon
Bretagne	ABIVEN	Bernadette	Présidente de Défis Emploi Pays de Brest Vice-présidente de Brest métropole
DOM La Réunion	AH-VON	Lilian	Président du PLIE de Saint Denis de la Réunion
Hauts-de-France	BERTONNET	Jean-Michel	Président d'Itinéraire Emploi Vice-président de la CA de Saint-Quentin
Hauts-de-France	DAVID-BROCHEN	Martin	Président de la Maison de l'Emploi de Lille Adjoint à la Maire de Lille
Hauts-de-France	DETOURNAY	Marc	Vice-président de la Maison de l'Initiative et de l'Emploi du Roubaisis Conseiller municipal délégué de la ville de Roubaix
Hauts-de-France	GHEERBRANT	Nathalie	Présidente d'Artois Emploi Entreprise Vice-présidente de la Communauté urbaine d'Arras
Hauts-de-France	JUMEAUX	Stéphane	Président de Cambrésis Emploi Vice-président de la CA de Caudezés Catésis

Région	Nom	Prénom	Fonction
Hauts-de-France	ROJO	Yann	Président du PLIE du Vermandois Vice-président de la CC du Pays du Vermandois
Ile-de-France	CORNET	Danièle	Présidente du PLIE Grand Paris Sud-Est Avenir
Ile-de-France	GARRIGOS	Geneviève	Présidente de l'EPEC Conseillère de Paris
Nouvelle-Aquitaine	AMELIN	Jean-Louis	Président de la MDE du Grand Périgueux Maire de Sanilhac, conseiller délégué à la CA du Grand Périgueux
Nouvelle-Aquitaine	GARRIGOU	Bernard	Président du PLIE des Sources Maire de Canéjan, Vice-président de la CC Jalle Eau Bourde
Nouvelle-Aquitaine	NEDEL	Patricia	Présidente du PLIE ADSI Technowest de Mérignac Maire-adjointe de Mérignac
Nouvelle-Aquitaine	PFEIFFER	Stéphane	Président de la MDE de Bordeaux Maire-adjoint de Bordeaux
Occitanie	FERRER	Isabelle	Présidente de Toulouse Métropole Emploi et du PLIE de Toulouse métropole Maire adjointe de Toulouse
Provence Alpes Côte d'Azur	GRIMALDI	Patrick	Président de la MDE Ouest Provence Conseiller municipal d'Istres
Provence Alpes Côte d'Azur	LAUFRAY	Christophe	Président du PLIE de l'ACCM Vice-président de la CA Arles Crau Camargue Montagnette
Provence Alpes Côte d'Azur	MASSON	Jean-Louis	Président de la Maison de l'emploi de Toulon
Pays de la Loire	RAYNAUD	Françoise	Présidente du PLIE de la Roche sur Yon Vice-présidente de la Roche sur Yon Agglomération
Personnalité qualifiée	DAVID	Yohan	Président Alliance Villes Emploi

12

Les instances de l'association comportent également un Bureau, dont les membres sont désignés par le Conseil d'administration :

- Yohan David, Président
- Océane Charret-Godard, Vice-présidente
- Danièle Cornet, Trésorière
- Marc Detournay, Secrétaire
- Isabelle Ferrer, membre du bureau
- Bernadette Abiven, membre du bureau

Le conseil d'administration d'Alliance Villes Emploi s'est réuni à 4 reprises en 2022 (7 avril, 24 mai, 27 septembre et 14 décembre). L'assemblée générale s'est tenue le 24 mai. Par ailleurs, un séminaire de travail a rassemblé à Paris le 20 juillet.

Les instances régionales

L'Alliance Villes Emploi ne compte pas de représentations régionales systématiques, qui constitueraient un échelon intermédiaire avec les collectivités locales adhérentes. Pour autant, certains territoires se sont structurés sur une base régionale, selon des modalités diverses, l'adhésion à l'association nationale ne conditionnant pas la participation à l'entité régionale et vice versa (nous ne nous inscrivons pas dans une logique fédérative).

Il s'agit notamment de :

- L'Auvergne Rhône-Alpes (Union régionale des collectivités locales pour l'insertion et l'emploi)
- La Bourgogne Franche-Comté (association régionale des PLIE et Maisons de l'Emploi)
- Le Grand Est (association régionale des Maisons de l'Emploi, en cours de constitution)
- Les Hauts-de-France (AREFIE, association régionale des élus pour la formation, l'insertion et l'emploi, www.arefie.org)
- L'Île-de-France (URTIE, Union régionale des territoires pour l'insertion et l'emploi, www.urtie.fr)
- La Nouvelle Aquitaine (ALIENA, association pour l'insertion et l'emploi en Nouvelle Aquitaine)

Dans d'autres régions la dynamique de réseau est plus informelle, se structurant autour de problématiques ou de projets communs, comme en région Grand Est par exemple (consortium des facilitateurs de la clause sociale, réseau des Maisons de l'Emploi).

L'Alliance Villes Emploi s'appuie et collabore avec les associations régionales, en fonction des réalités locales : relais d'information, organisation de formations à l'échelle régionale, échanges de données (notamment dans le cadre des consolidations PLIE et clause), etc. Les élus et la déléguée générale vont également à la rencontre des adhérents lors des instances des associations régionales, comme cela a par exemple été le cas en septembre 2022 à l'occasion de l'assemblée générale d'ALIENA à Angoulême.

13

Organisation de la tête de réseau

Par délégation du Conseil d'administration, la déléguée générale de l'Alliance Villes Emploi et son équipe mettent en œuvre les orientations définies par l'Assemblée générale de l'association :

- Lucie Becdelièvre, déléguée générale
- David Miriot, responsable administratif et financier
- Imène Battikh, cheffe de projet veille stratégique et politiques publiques
- Narjisse Ben Moussa, chargée de mission Europe et développement durable
- Jérôme Dormoy, chef de projet animation et professionnalisation des acteurs de l'inclusion, expert clause sociale
- David Ganhi, alternant, assistant chef de projet clause sociale
- Mariama Gassama, assistante de direction
- Boudi Ly, chargée de communication, webmaster
- Anne-Gaëlle Mangin, chargée de mission capitalisation, mise en réseau et valorisation des territoires (à partir de fin janvier 2022, en remplacement de Maud Chauffin – remplacée de septembre à décembre par Lucas-Balla Danfaga-Grenier)
- Romane Pappalardo, chargée de mission développement responsable des territoires

Une dizaine d'experts et de formateurs renforcent l'équipe pour des missions ponctuelles : formations, assistance technique, conduite de projets (clause sociale, FSE, etc).

Tout au long de l'année, l'équipe technique d'Alliance Villes Emploi s'est attachée à aller à la rencontre des adhérents de l'association, sur les territoires, pour des prises de contact ad hoc et/ou entretiens ou à l'occasion de réunions thématiques réunissant différents acteurs, à l'échelle locale ou régionale.

Les chiffres clés du réseau

Chiffres clés des PLIE

(Chiffres issus du rapport de consolidation pour 2021)



Le territoire

138 PLIE au 1^{er} janvier 2022

Le parcours d'insertion professionnelle du PLIE
131 000 personnes ont bénéficié d'un **parcours PLIE**
32 700 personnes sont entrées en **parcours PLIE**



13 850 parcours (soit **48%** du total) ont débouché sur **une sortie positive** :



Soit **77%** sur un **CDI ou CDD de plus de 6 mois**

Et **18%** sur une **formation qualifiante.**

*27% des étapes de parcours sont des contrats de travail
(contrats non aidés, ACI, EI, ETTI, AI, contrats aidés)*

Le public entré en parcours des PLIE

47% sont **Bénéficiaires du RSA**
27% sont **Demandeur.euse.s d'emploi de longue durée**

61% sont **peu ou pas qualifiés**
(niveaux 1 à 3 ou V-V bis – VI)

32% ont **45 ans ou plus**

52% sont des **femmes**



Pour en savoir plus :

- Consolidation des PLIE 2021
- Les fondamentaux des PLIE

Les Maisons de l'Emploi : relais des politiques publiques

Bénéficiant de leur ancrage local, les Maisons de l'emploi sont des outils agiles et adaptables qui peuvent être mobilisés efficacement, rapidement et de manière innovante pour répondre aux enjeux des politiques publiques et expérimenter de nouveaux dispositifs.

Les Maisons de l'Emploi : un outil fédérateur des acteurs du territoire

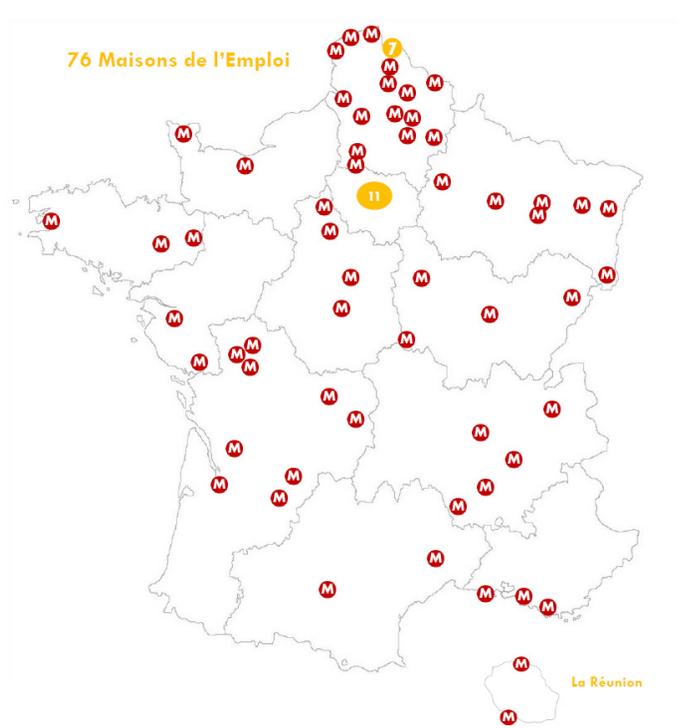
Les Maisons de l'Emploi travaillent en partenariat avec les acteurs de leur territoire :



Portage d'outils et de projets territoriaux : Plateforme mobilité, service d'appui en Ressources Humaines, facilitateur.trice de la clause sociale...



Portage de dispositifs : PLIE, Cité des Métiers, SIAE, E2C, Mission Locale, tiers lieu....



Les chiffres clés du réseau

Le territoire

366 structures porteuses de la clause sociale et 513 facilitateurs au 31 janvier 2022

Les résultats de la clause sociale d'insertion

En 2020, un facilitateur à temps plein a pu, en moyenne, par son action, en travaillant avec **10 donneurs d'ordre**, sur **151 marchés**, susciter près de **59.600 heures d'insertion (37 ETP annuels)** qui ont engendré pour **145 participants** près de **191 contrats de travail au sein de 60 entreprises**.



43% des ETP sont réalisés par **des collectivités locales et leurs SEM**.
Les **baillleurs** représentent **16 %** des ETP.



55,52% des ETP concernent **des marchés de travaux**.
43,58% concernent **des marchés de services**.



Les structures de l'IAE, en tant qu'employeurs des bénéficiaires de la Clause représentent presque **44,8% des ETP** (associées avec les GEIQ et RQ, ils représentent 50,7%), alors qu'ils ne représentent que **20% des ETP des entreprises attributaires**, cotraitantes et sous-traitantes.

16

Les participants de la clause

84% de **peu ou pas qualifiés** (niveaux 1, 2 et 3)

46% de **demandeurs d'emploi de longue durée**

25% de **bénéficiaires du RSA**

27% de **moins de 26 ans**

18% de **femmes**

23% d'**habitants des QPV**

7% de **publics reconnus travailleurs handicapés**

Favoriser l'échange

Instances de décisions et groupes de travail thématiques

Alliance Villes Emploi organise régulièrement :

- Des Comités des directeurs
- Des groupes de travail
- Des Pôles de compétences sur la clause sociale
- Des réunions d'animation interrégionale d'échanges de pratiques
- Des clubs utilisateurs des logiciels Viesion et clause

Coordination de projets et mise en relation des structures du réseau

Des projets d'essai sont menés pour diffuser et partager les bonnes pratiques des Maisons de l'Emploi et PLIE sur des thématiques diverses : numérique, accompagnement RH des TPE/PME, montée en compétence des professionnels du bâtiment, notamment.

Alliance Villes Emploi accompagne des Maisons de l'Emploi dans la mise en œuvre de **projets expérimentaux**, apportant un soutien méthodologique, et assurant la capitalisation et la valorisation des projets, dans une perspective de réplication et d'essai des innovations.

Alliance Villes Emploi participe également à **un projet européen, BUSleague**, réunissant différentes structures et institutions de 6 pays (Autriche, Bulgarie, Espagne, Irlande, France, Pays Bas). Dans la continuité du projet BIMplement, il s'agit de développer et d'expérimenter dans l'Union Européenne des méthodes et des outils qui contribuent à stimuler la demande de travaux de construction et de rénovations BBC (Bâtiments Basse Consommation) et accompagner la montée en compétences des artisans et des PME du bâtiment pour qu'ils soient en mesure de répondre à cette demande.

L'association a en outre été retenue par la Commission Européenne pour copiloter avec l'ADEME le projet Build-up Skills 2. Il s'agit de mobiliser l'ensemble des parties prenantes impliquées dans le secteur du bâtiment pour construire de façon collégiale une feuille de route de montée en compétence des entreprises et des salariés, en cohérence avec les perspectives économiques et les objectifs de la politique publique environnementale.

Outiller et former

Formations

Alliance Villes Emploi propose des formations tout au long de l'année, afin de contribuer à la montée en compétence et à la professionnalisation des salariés des PLIE, Maisons de l'Emploi et collectivités locales : facilitateur de la clause sociale, instruction d'une opération FSE, contrôle de service fait d'une opération FSE, introduction au RGPD...

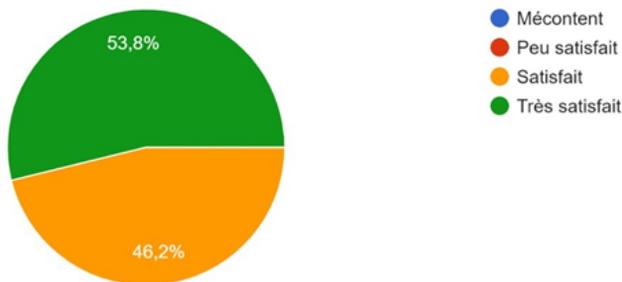
Chaque année, de nouveaux modules sont introduits, afin d'adapter notre offre de formation aux besoins de nos adhérents ; en 2022, cela a été le cas avec les modules, « gagner du temps dans des métiers » et « développer mon image de marque et celle de ma structure sur LinkedIn ».

En 2022, 171 personnes ont été formées dans le cadre de 19 sessions de formation. 38 % d'entre elles sont des salarié.e.s de MDE (y compris MDE portant un PLIE), 20% de collectivités locales, 20% de PLIE, 18% d'autres structures (essentiellement portant des postes de facilitateurs).

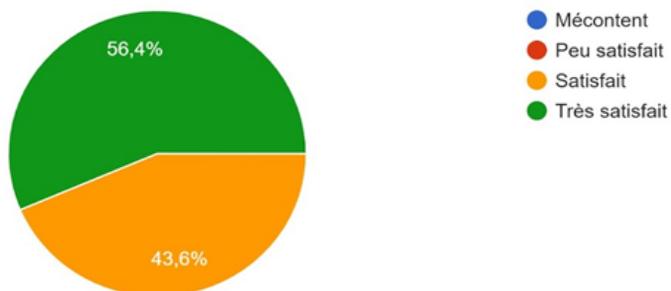
La quasi-totalité des sessions de formation s'est déroulée en présentiel au cours de l'année 2022. La demande de formations ne s'est pas démentie, avec une augmentation du nombre de sessions organisées et du taux de remplissage de celles-ci, tirés par le succès des formations relatives à la clause sociale.

En 2022, 100% des stagiaires ayant répondu au questionnaire d'évaluation de formation s'estimaient satisfaits de la formation suivie, et 100% la conseilleraient.

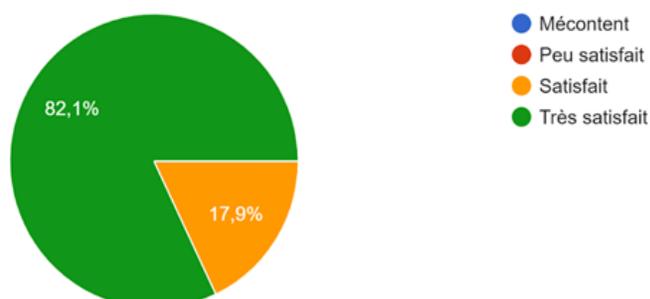
Prise en compte des attentes du stagiaire



Respect des objectifs annoncés



Qualité de l'animation et maîtrise du sujet



Informer et sensibiliser

Veille et information

Des informations sont envoyées régulièrement par mail aux adhérents : appels à projets et informations nationales, suites des rencontres avec les partenaires, évolutions des textes juridiques... L'enjeu est à la fois d'informer les adhérents, mais également de leur fournir des éléments d'analyse, au-delà des seuls textes.

Des dépêches issues d'une agence de presse spécialisée sont également partagées chaque semaine.

Site Internet et centres de ressource

Le nouveau site internet a été déployé le 11 avril 2022. Ce site a pour objectif de mettre en avant et valoriser les actions menées au sein du réseau. Un espace adhérent a été créé afin de faciliter la mise à disposition de documents.

PROMOUVOIR LE RESEAU ET LES PROJETS

Représentation nationale

L'Alliance Villes Emploi a **un rôle de représentation et de promotion du réseau** auprès des acteurs nationaux : Pôle emploi, DGEFP, ANCT, Commission Européenne... de plaidoyer et de négociation des partenariats nationaux et conventions cadres.

19

Les temps forts en 2022 de ce rôle de représentation nationale ont été incarnés par plusieurs **rencontres avec des interlocuteurs de premier plan** :

- Mme Nadège Havet, sénatrice du Finistère
- Mme Laurence Poirier-Dietz, directrice générale de GRDF
- M. Thibaut Guilluy, haut-commissaire à l'emploi et à l'engagement des entreprises.
- M. Dominique Da Silva, député rapporteur du budget Travail Emploi à l'Assemblée nationale dans le cadre de la sécurisation des crédits des Maisons de l'Emploi dans le Projet de loi de Finances.

Interlocutrice du ministère du Travail, l'association a poursuivi sa démarche d'**articulation des questions d'emploi et d'insertion avec l'ensemble des politiques publiques**, dans une dynamique transversale. L'Alliance Villes Emploi a ainsi été associée à différentes instances, selon des modalités variées (comités de pilotage, groupes de travail techniques, réunions régulières avec les interlocuteurs institutionnels), au niveau technique aussi bien que politique. Cela a notamment concerné :

- Le fonds social européen (Comité national de suivi, comités de pilotage relatifs à l'évaluation des dispositifs, INCOPAP).
- Le Service public de l'insertion et de l'emploi.
- La Stratégie de lutte contre la pauvreté.
- La Plateforme de l'inclusion et les différents outils développés dans le cadre du déploiement du Pacte d'ambition pour l'IAE.
- La dimension « insertion » des Jeux olympiques et paralympiques de 2024.
- Le Plan national pour des achats durables (PNAD).
- La refonte du Guide relatif aux aspects sociaux de la commande publique.
- Les emplois et compétences de la transition écologique (participation aux travaux de l'Observatoire national des métiers verts, partenariat avec l'ADEME).

- Le comité de pilotage de l'Agenda européen pour la formation des adultes.
- Le dispositif Transitions collectives.
- La Plateforme des métiers de l'autonomie
- Les Cités de l'Emploi.

L'équipe et les élus d'Alliance Villes Emploi ont plus largement entretenu des **relations régulières avec les institutions publiques** actives dans notre champ d'intervention :

- Le Commissariat général au Développement durable.
- Pôle Emploi.
- La DGEFP.
- Voies navigables de France.
- La Direction des achats de l'Etat.
- La Direction des affaires juridiques de Bercy.
- Le Haut-Commissariat à l'emploi et à l'engagement des entreprises.
- L'ANRU.
- L'ANCT.
- L'ADEME.
- L'UGAP.
- Le Canal Seine Nord Europe.
- La SNCF.
- La DGCS.
- Le cabinet des ministres du Travail Mme Borne puis M. Dussopt.

L'Alliance Villes Emploi a poursuivi le tissage des **liens avec les autres réseaux de notre écosystème**, pour trouver des synergies opérationnelles et le cas échéant porter des problématiques communes auprès des pouvoirs publics :

- L'AdCF, Intercommunalités de France (intervention du Président de l'association lors de leurs Journées nationales)
- France Urbaine
- Régions de France (participation à leur congrès)
- Le réseau Action Climat
- ETZCLD
- L'AFPA
- Vélogik
- Mobiliwork.
- La fédération française des GEIQ.
- Chantier Ecole.
- L'UNSPIC.
- TAPAJ.
- L'Amicale du Nid.
- ATD Quart monde.
- l'UNEA.
- L'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme.

On peut également noter des **sollicitations croissantes** de réseaux d'acheteurs, de ministères et d'établissements publics, afin que nous puissions les accompagner dans l'amélioration quantitative et qualitative de leurs pratiques en matière d'**achat responsable**.

De même, la contribution de l'Alliance Villes Emploi a été mobilisée dans le cadre de **rapports, missions d'information ou travaux académiques**, notamment les travaux du Réseau Emploi Compé-

tence portés par France Stratégie ou en lien avec des partenaires européens ou des institutions internationales (Belgique, OCDE).

Plusieurs réunions de travail se sont poursuivies des enseignants de différentes universités (Marne la Vallée, Créteil, Toulouse), dans la perspective de mettre en place à moyen terme un Diplôme universitaire de facilitateur.

Valoriser et promouvoir : communication externe

La communication externe de l'association a pour objectif de valoriser les actions et projets de ses membres et de promouvoir leurs intérêts. Elle passe notamment par le site internet www.ville-emploi.asso.fr, le compte Twitter @Avemploi et un compte LinkedIn.

En 2022, le site internet de l'association a reçu 89 234 visites, en légère baisse par rapport à 2021 liée à la refonte du site internet. La page d'accueil reste la plus consultée (un peu plus de 12 464 visites), suivie par les formations avec 2 369 visites et enfin l'annuaire du réseau.



21

L'année 2022 a été marquée par les travaux de refonte complète du site internet, rendus possibles par l'obtention d'une subvention de la DINUM au titre de la digitalisation des collectivités locales. Le nouveau site institutionnel et un espace adhérents complètement revus ont été mis en ligne en avril 2022.

Le compte Twitter compte lui 2 698 abonnés. Deux tweets ont dépassé les 3 000 vues (relatifs à la publication de notre Manifeste à destination des candidats à l'élection présidentielle et à l'interview de Marie Leborgne Facilitatrice au sein de Nantes Métropole qui souligne l'importance des achats responsables ainsi que l'utilisation de la plateforme de l'inclusion).

Le compte LinkedIn a été créé mi-2020. Il compte aujourd'hui près de 3200 abonnés.

Commande publique et achat responsable

Favoriser l'échange

Réunions régionales des facilitateurs

Au niveau régional, des rencontres des facilitatrices et facilitateurs de la clause sociale sont régulièrement organisées. En fonction des régions, les professionnels se réunissent une ou plusieurs fois par an, en présentiel ou en visioconférence.

En 2022, les réunions ont été organisées à l'initiative et selon les formats proposés par les territoires. Elles étaient ouvertes aux adhérents et aux non adhérents.

Alliance Villes Emploi participe régulièrement à ces réunions, notamment pour collecter les attentes, avoir un aperçu des pratiques et des situations rencontrées au niveau des territoires et présenter l'actualité et les enjeux nationaux de la clause sociale. Ces temps d'échanges permettent d'identifier les sujets et problématiques devant être remontées auprès des partenaires nationaux et d'alimenter la feuille de route de l'animation nationale (Pôle de compétences, groupes de travail nationaux, etc.).

Pôle de compétences

Le Pôle de Compétences est un lieu d'échange qui réunit les **représentants régionaux des facilitatrices et facilitateurs de la clause sociale**. Animé par l'Alliance Villes Emploi, le Pôle de compétences se réunit environ trois fois par an.

Les réunions ont pour objectif de suivre les évolutions législatives et réglementaires de la commande publique, d'échanger et de faire des propositions concernant **l'évolution des pratiques et du métier de facilitateur de la clause sociale**.

En 2022, les réunions du Pôle de Compétences ont eu pour objectifs d'anticiper la publication de l'appel à projets "Augmentation du nombre de facilitateurs et de coordinateurs régionaux sur le territoire national - volet social" en présentant ses objectifs et modalités de déploiement aux représentants des facilitateurs de la clause sociale et en recueillant des points d'attention et préconisations sur la mise en oeuvre.

Groupes de travail nationaux

Sur la base des sujets remontés par les territoires, ou de l'actualité de la commande publique, Alliance Villes Emploi met en place des groupes de travail nationaux. Ces derniers ont vocation à réunir à plusieurs reprises un petit groupe d'adhérents en lien avec des partenaires identifiés afin d'échanger des pratiques et/ou de construire des outils ou des propositions sur des sujets spécifiques.

En 2022, un **groupe de travail "Métropole et achat responsable"** a été mis en place afin de permettre aux adhérents intéressés d'échanger sur les spécificités liées au statut métropolitain.

Trois réunions ont été organisées dans le cadre de cette démarche (la première réunion s'est tenue en fin d'année 2021) :

- La première réunion a permis de contextualiser les travaux et d'identifier les enjeux spécifiques aux Métropoles sur l'achat responsable ;

- La seconde a permis d'échanger et d'identifier les différentes stratégies des Métropoles sur l'achat responsable et l'organisation déployée ;
- La dernière a permis de présenter et d'échanger sur le SPASER (Schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables). Le RTES (Réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire) est intervenu à cette occasion.

Outiller et former

Système de questions/ réponses et organisation d'assistances techniques

Alliance Villes Emploi met à dispositions de ses adhérents trois experts (en interne et en externe) sur la clause sociale et l'achat responsable. Ces derniers peuvent être mobilisés par le biais d' :

- Un service de questions-réponses (par mail ou par téléphone) ;
- Assistances techniques, d'interventions sur site, ou à distance si nécessaire, sur une ou plusieurs journées. Les sujets traités dans le cadre des assistances techniques ont été par exemple : l'appui sur des marchés complexes, la co-écriture de clauses sociales ou de documents au niveau d'un territoire ou d'une région, l'organisation du guichet territorial de la clause sociale, l'intégration de clauses sociales dans des marchés de services, le respect du RGPD dans le cadre de la clause sociale, etc.

En 2022, cette offre de service a représenté :

- 17 jours d'intervention sur site au titre de l'assistance technique clause sociale sur 14 territoires (dont 2 AT régionales) ;
- Plus de 130 questions traitées à distance sur la clause sociale.

Formations "clauses sociales et achats responsables"

23

En tant que tête de réseau des facilitateurs de la clause sociale, Alliance Villes Emploi est le seul organisme proposant une offre de formations dédiée à ces professionnels et adapté à leur niveau d'expérience :

- Des modules de formation "socles" à destination des facilitateurs débutants (niveau 1) et expérimentés (niveau 2) ;
- Des modules de formation spécifiques à certains territoires ("les spécificités de la clause sociale en milieu rural") ou permettant d'approfondir des modalités particulières de l'achat responsable ("les clauses sociales et les marchés de services").

En 2022, pour répondre aux besoins des territoires et à l'évolution du contexte national et des pratiques, de nouveaux modules sont venus enrichir notre catalogue :

- "Promouvoir l'égalité femmes/hommes dans la commande publique : de la réflexion à la pratique" ;
- "Le commerce équitable dans la commande publique : connaître le cadre et mobiliser les leviers pratiques" ;
- "Les achats responsables au service des territoires".

Club des utilisateurs du logiciel Clause

La plupart des facilitateurs de la clause sociale utilisent le logiciel CLAUSE (anciennement ABC Clause, développé par Arche MC2) pour suivre et rendre compte de l'activité de la clause sociale sur leur territoire.

Alliance Villes Emploi et ARCHE MC2 animent deux fois par an, des réunions du « Club des utilisateurs du logiciel Clause » visant à améliorer et à faire évoluer le logiciel en fonction des besoins et de l'évolution du métier de facilitateur.

Ce club réunit au moins un représentant des facilitateurs équipés de chaque région, identifié par le biais d'un processus de validation régionale, des représentants d'Alliance Villes Emploi et d'Arche MC2.

En 2022, les demandes d'évolution du logiciel et les échanges dans le cadre du Club ont notamment porté sur le suivi de marchés impliquant plusieurs territoires, entreprises et structures porteuses des postes de facilitateurs. Cet enjeu de travail collaboratif fera l'objet d'une attention privilégiée et sera l'un des principaux critères pris en compte pour améliorer le logiciel Clause à moyen terme.

Informer et sensibiliser

Tour de France de la clause sociale

Piloté par l'Alliance Villes Emploi, soutenu par l'ANCT, l'ANRU, et la Banque des Territoires en partenariat avec la DGEFP, la DHUP et l'USH, le Tour de France de la clause sociale, mis en place en 2021, vise à favoriser **l'appropriation de la clause sociale et des enjeux de l'insertion par l'ensemble des parties prenantes** afin de développer les opportunités d'emploi et l'achat responsable dans les projets urbains et les quartiers prioritaires de la politique de la ville.



24

Le Tour de France de la clause sociale repose sur deux volets :

- Entre 2021 et 2024, des **rencontres** sont organisées dans chacune des régions pour favoriser la connaissance mutuelle et les échanges de pratiques entre professionnels. Chaque journée est co-construite avec les acteurs des territoires dans le cadre de comités de pilotage régionaux.
- En parallèle un travail de **capitalisation** est réalisé. Une enquête, lancée en 2022, vise à recueillir des bonnes pratiques sur la mise en œuvre de l'achat responsable, notamment en faveur de l'accès à l'emploi des habitants des quartiers prioritaires.

La démarche cible l'ensemble des **acteurs de l'écosystème du renouvellement urbain, de la politique de la ville, de l'insertion et de la clause sociale** (Services de l'Etat, Collectivités, Acteurs de la politique de la ville, Maisons de l'emploi, PLIE, Acheteurs publics et privés, Service public de l'emploi, SIAE, Structures du handicap, Bailleurs, Entreprises, Associations, etc.).

En 2022, cinq rencontres régionales ont été organisées avec près de 600 participants au global :

- La rencontre Bourgogne-Franche-Comté le 10 mai 2022 à Dijon ;
- La rencontre Grand Est le 4 octobre 2022 à Nancy ;
- La rencontre Centre-Val de Loire le 20 octobre 2022 à Orléans ;
- La rencontre Auvergne-Rhône-Alpes le 29 novembre 2022 à Lyon ;
- La rencontre Occitanie le 8 décembre 2022 à Montpellier.

Alliance Villes Emploi remercie l'ensemble des partenaires, intervenants et participants qui ont contribué aux projets en 2022, notamment CREATIV', la Maison de l'emploi et la Métropole du Grand Nancy,

Orléans Métropole, la Maison Métropolitaine d'Insertion pour l'emploi et la Ville de Lyon, et Montpellier Méditerranée Métropole pour leur accueil et soutien dans l'organisation des rencontres régionales.



Rencontre régionale BFC le 10 mai 2022



Rencontre régionale Grand Est le 4 octobre 2022



Rencontre régionale AURA le 29 novembre 2022



Rencontre régionale CVDL le 20 octobre 2022



Rencontre régionale Occitanie le 8 décembre 2022

Conseil et appui des grands donneurs d'ordre publics

Alliance Villes Emploi a poursuivi et développé de nouveaux partenariats avec des donneurs d'ordre nationaux afin de favoriser le déploiement de la clause sociale dans leurs marchés :

- L'UGAP : accompagnement dans l'écriture et le suivi des marchés par AVE (depuis 2019) ;
- Le RESAH : signature d'une convention nationale et écriture d'un modèle de convention locale pour favoriser les relations partenariales et la mise en oeuvre de la clause sociale au niveau des territoires (depuis 2021)
- L'ADEME : signature d'une convention nationale pour soutenir la mise en place de clauses sociales dans ses marchés (depuis 2021) ;
- Voies navigables de France (VNF) : mobilisation du réseau des facilitateurs et désignation de sept structures locales pour le suivi de la clause sociale dans le cadre du marché national de déploiement fibre-optique (depuis 2021) ;

- Le Ministère des armées : signature d'une convention pour favoriser la mise en place de la clause sociale dans une grande opération et sensibiliser les Établissements publics aux enjeux de la clause sociale (depuis 2021, signature de la convention en cours en 2023) ;
- CDC Habitat : échanges réguliers et écriture en cours d'une convention nationale pour sensibiliser les directions de CDC Habitat à l'achat responsable et favoriser le suivi de la clause sociale et la mise en lien avec les facilitateurs (depuis 2021) ;
- AFPA : signature d'une convention nationale et écriture d'un modèle de convention locale pour favoriser les relations partenariales et la mise en oeuvre de la clause sociale au niveau des territoires (depuis 2022) ;
- Agences régionales de santé : signature d'une convention avec l'ARS en charge des groupements de commandes et écriture d'un modèle de convention locale pour favoriser les relations partenariales et la mise en oeuvre de la clause sociale au niveau des territoires (depuis 2022) ;
- Paris 2024 : échanges sur l'organisation à mettre en place pour permettre le suivi de la clause sociale dans les cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques (depuis 2022).

Promouvoir le réseau et les projets

Conférence européenne "L'économie sociale, le futur de l'Europe"

Dans le cadre de la présidence française du Conseil de l'UE, avec une implication clé de la ville et de l'Eurométropole de Strasbourg, de la région Grand Est et de la Collectivité Européenne d'Alsace, de la Commission européenne, du Comité économique et social européen (CESE) et du Comité des régions, ont eu lieu les 5 et 6 mai 2022 la conférence européenne "L'économie sociale, le futur de l'Europe".

26

Dans ce cadre, Alliance Villes Emploi a organisé un atelier "La commande publique, un levier de développement de l'ESS". Celui-ci portait sur les conditions de réussite pour faire de la commande publique un levier de développement de l'ESS, les perspectives et les pistes de travail à engager au niveau européen. Il a réuni des intervenants pluridisciplinaires (un élu de Strasbourg, la Mairie de Wrocław (Pologne), l'ENSIE- European Network of Social Integration Entreprises, le RESAH, l'UGAP, les facilitateurs de la Maison de l'Emploi Nancy et de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, la DREETS Grand Est et le Groupe Demain.

Les trophées de la commande publique - l'achat durable en action

Pour être tous au rendez-vous fixé par la loi Climat et Résilience, qui prévoit l'intégration d'une dimension environnementale et sociale dans tous les contrats de la commande publique au plus tard d'ici 2026, les Trophées de la commande publique organisés par Achat Public ont changé de formule en 2022, en lien avec le déploiement du Plan National pour des Achats Durables (PNAD) et en partenariat avec le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

Une refonte des catégories : fusion de la catégorie performance de l'achat durable et achat durable, avec une grille d'analyse prenant en compte ces deux dimensions, création d'un prix clause sociale et un prix politique achat responsable. Pour la deuxième année consécutive, le président d'Alliance Villes Emploi a été membre du jury et a pu donner son avis sur les dossiers des candidats.

Appel à projet national Augmentation des facilitateurs et des coordinateurs régionaux

En 2022, pour la première fois, l'Etat a publié un appel à projet national pour renforcer l'offre de facilitateurs de la clause sociale et créer des postes de coordinateurs. Alliance Villes Emploi a été associée en amont de la démarche pour apporter son expertise comme tête de réseau national des facilitateurs et a participé aux réunions du comité de pilotage national de l'AAP.

Cet appel à projets vise à cofinancer 185 ETP de facilitateurs et coordinateurs de la clause sociale sur l'ensemble du territoire. Il traduit la reconnaissance par l'Etat des missions des facilitateurs de la clause sociale et le besoin de création et/ou légitimité des coordinateurs de la clause sociale selon les territoires dans chacune des régions, une ou des structures et personnes reconnues et expérimentées sur la mise en œuvre de la clause sociale pourront être désignées « coordinateur régional ».

Ces coordinateurs régionaux de la clause sociale ont notamment pour missions de :

- Animer une dynamique régionale sur l'achat socialement responsable et renforcer les partenariats avec les parties prenantes concernées (DREETS, acheteurs publics et privés, réseaux de l'IAE et du handicap, union des bailleurs sociaux, fédération d'entreprises, etc.) ;
- Être une porte d'entrée unique pour les maitres d'ouvrage régionaux, conseiller ces derniers et organiser le suivi des marchés inter-territoires en lien avec les facilitateurs locaux ;
- Assurer le suivi et la remontée des données et la valorisation des réalisations et résultats de la clause sociale.
- Promouvoir le dispositif de la clause sociale au niveau régional.

En 2023, Alliance Villes Emploi réunira régulièrement les coordinateurs régionaux de la clause sociale afin de favoriser l'échanges de pratiques et la mise en oeuvre de ce rôle sur les territoires.

27

Réalisation d'une consolidation annuelle des résultats de la clause sociale

Tous les ans, Alliance Villes Emploi publie un bilan des résultats de la clause sociale sur l'année précédente.

Cette consolidation se fait sur la base des données, anonymisées, complétées par les facilitateurs de la clause sociale dans le logiciel Clause. Les consolidations annuelles de la clause sociale sont accessibles sur notre site internet : [cliquez-ici](#)



Insertion et accompagnement des publics

Favoriser l'échange

Groupes de travail thématiques

A partir des sujets ou questions relayés par les adhérents ou en fonction de l'actualité, Alliance Villes Emploi met en place des groupes de travail nationaux. Ces derniers ont vocation à réunir à plusieurs reprises un petit groupe d'adhérents afin d'échanger des pratiques et/ou de construire des outils ou des propositions sur des sujets spécifiques.

En 2022, le **groupe de travail FSE** a été réuni à deux reprises pour évoquer la fin de programmation 2014-2020 ainsi que la nouvelle programmation FSE+. Cette instance de travail permet aussi d'identifier les éventuelles difficultés rencontrées sur les territoires, afin d'alimenter les échanges entre Alliance Villes Emploi et la DGEFP.

Le **groupe-ressource numérique** a pu se tenir à trois reprises :

- Le groupe-ressource organisé en janvier en distanciel a permis de dresser le bilan des travaux menés sur les précédentes années et de collecter les attentes des membres sur la fonction de ce groupe.
- Le groupe-ressource du mois de juin 2022 a permis une rencontre en présentiel des membres, avec un échange de bonnes pratiques, l'élaboration d'un plan d'action et le travail sur un questionnaire.
- Le groupe-ressource du mois de décembre 2022 a permis de faire le point sur les réponses au questionnaire, lequel avait été diffusé à la rentrée 2022 pour mieux connaître les besoins et pratiques du réseau en matière de numérique.

28

Les membres du groupe-ressource sont très intéressés par ces temps d'échange, qui viennent nourrir leur pratique professionnelle et favorisent la dynamique d'essaimage. Il a été évoqué la mise à jour du recueil de bonnes pratiques, lequel permet de valoriser les projets en cours du réseau pour envisager un financement de cet axe.

Le **groupe de travail « Egalité économique entre les femmes et les hommes »** a été monté suite à l'obtention d'un financement pour le projet « Les territoires en actions pour la mixité des emplois ». En réunissant ses adhérents autour d'un « groupe ressource », l'Alliance Villes Emploi a pu proposer un espace d'échange et de partage de bonnes pratiques sur la thématique de l'égalité femmes-hommes et s'appuyer sur l'expertise d'adhérents déjà investis sur la thématique. Le projet s'est décliné en deux axes :

- L'organisation de 3 réunions du Groupe ressources à destination des adhérents d'Alliance Villes Emploi puis d'un webinaire de clôture présentant les résultats. Lors de chaque groupe-ressource, des interventions ciblées de la part d'adhérents venus présenter leurs actions ont permis de nourrir les échanges. Chacun des groupes-ressources a été consacré à une thématique :
 - o Les freins périphériques à l'autonomie économique des femmes (janvier 2022)
 - o La sensibilisation des publics féminins à la mixité des métiers (mai 2022)
 - o Changer les pratiques des employeurs et des intermédiaires de l'emploi (septembre 2022)
- La capitalisation de bonnes pratiques par la réalisation d'une enquête auprès des adhérents du réseau, pour identifier et faire remonter les projets innovants visant à favoriser l'autonomie économique des femmes et l'égalité professionnelle. Un catalogue de fiches projets a été réalisé sur la base de cette enquête et sera diffusé auprès des adhérents d'AVE et des partenaires associatifs et institutionnels début 2023. De plus, des fiches-projets détaillées permettront de décrire la démarche déployée par

les territoires identifiés comme « experts » sur la thématique.

Un **groupe de travail Cités de l'emploi** a été organisé en février 2022 pour échanger entre adhérents sur ce dispositif et sa déclinaison multiple sur les territoires. Les questionnements issus de ce temps d'échange ont été relayés à l'ANCT.

Dans un second temps, l'agence a sollicité le réseau de l'Alliance Villes Emploi pour identifier des pratiques inspirantes en matière de qualité des parcours d'insertion au sein des Cités de l'emploi, les capitaliser et les partager. Huit territoires ont été pré-identifiés par le comité de pilotage national pour participer à deux groupes de travail animés par l'Alliance Villes Emploi en avril et mai 2022.

Il s'agissait d'étudier la plus-value de la Cité de l'emploi sur le territoire, notamment en termes de contribution à la mise en place de parcours d'insertion qualitatifs. La réflexion a notamment porté sur l'identification des acteurs mobilisés par les Cités de l'emploi au bénéfice des parcours des publics accompagnés, permettant de valoriser les partenariats existants mais aussi d'identifier ceux susceptibles d'être développés. A l'issue de ces travaux, une fiche méthodologique « Emploi et Insertion » a été communiquée à l'ANCT.

Capitalisation de bonnes pratiques et appels à contribution

Les adhérents ont été invités à répondre à plusieurs enquêtes en 2022 :

- Recensement des pratiques de recrutement au sein des Quartiers Prioritaires de la Ville. L'Alliance Villes Emploi a été sollicitée par Défi Métiers dans le cadre d'une étude réalisée pour la DRIETS et la Préfecture de Région sur les pratiques de recrutement dans les QPV d'Ile de France. Cette étude s'inscrit dans le cadre de l'évaluation des Contrats de Ville et porte notamment sur la mobilisation des dispositifs par les acteurs. Aussi, AVE a pu recenser les actions de soutien au recrutement menées par ses adhérents dans les QPV. Une vingtaine de réponses ont été reçues et sont venues alimenter les travaux de Défis métiers.
- Les enquêtes lancées dans le cadre des groupes de travail thématiques (Numérique et Egalité professionnelle Femmes-Hommes) - cf ci-dessus.

Sept appels à contribution ont également été lancés en 2022 sur des thèmes variés : recherche de prestataire fiches temps, emploi des seniors, pratiques en matière de lutte contre l'illettrisme, tarification des navettes entreprises, etc. Ces appels à contribution s'inscrivent le plus souvent dans le cadre d'une sollicitation d'un adhérent qui cherche à échanger avec des pairs ayant rencontré la même problématique. Ils sont en général suivis d'une mise en relation entre adhérents.

Outiller et former

Système de questions / réponses et organisation de l'assistance technique PLIE

Alliance Villes Emploi met à disposition de ses adhérents un expert en externe qui peut être mobilisé par :

- Un service de questions-réponses par mail ;
- Des assistances techniques qui se font via une intervention sur site ou en distanciel, sur un format d'une ou plusieurs journées.

En 2022, cette offre de service a représenté près de 37 jours d'intervention :

- 27 jours d'intervention au titre de l'assistance technique
- 63 questions traitées à distance

Club des utilisateurs Viesion

La grande majorité des PLIE utilise le logiciel Viesion Evo, développé par Arche MC2 pour suivre les parcours des participants du PLIE et rendre compte de l'activité globale (nombre de personnes accompagnées, étapes de parcours, typologie des sorties, etc).

Alliance Villes Emploi et ARCHE MC2 animent deux fois par an, des réunions du « Club des utilisateurs Viesion Evo » visant à améliorer et à faire évoluer le logiciel en fonction des pratiques des équipes des PLIE.

Ce club réunit au moins un représentant des utilisateurs équipés de chaque région et s'est réuni en juin et décembre 2022.

A l'issue du club-utilisateur de juin 2022, un groupe de travail réunissant des chargés de relation entreprises volontaires a été mis en place et animé par Arche MC2 : il s'agissait de préciser les besoins des professionnels quant à la possibilité de connecter des plateformes d'offres d'emploi d'une part et le logiciel Viesion d'autre part.

Mise à disposition d'outils

30

Chaque année, Alliance Villes Emploi publie un bilan des résultats des PLIE sur l'année précédente, à travers un **rapport de consolidation des PLIE**. Cette consolidation se fait sur la base des données, anonymisées, complétées par les utilisateurs du logiciel Viesion Evo dans le cadre de l'activité du PLIE.

Ce rapport est complété d'un volet qualitatif, permettant de valoriser les pratiques des PLIE en matière d'accompagnement des publics selon une entrée thématique.

Les consolidations annuelles des PLIE sont accessibles sur notre site internet : [cliquez-ici](#)

Alliance Villes Emploi réalise également des supports permettant de présenter les outils territoriaux que sont les Maisons de l'Emploi et les PLIE, à travers des **cartes et des infographies**.

Informer et sensibiliser

Relation avec les partenaires nationaux

Plusieurs temps de travail ont eu lieu avec l'équipe "Mes aides" de Pôle emploi pour référencer les services de mobilité existants sur les territoires au sein de cette plateforme. Une expérimentation a ensuite été initiée sur un territoire pilote avec un adhérent volontaire, pour expérimenter et améliorer les fonctionnalités de la plateforme.

Webinaires

En 2022, l'Alliance Villes Emploi a organisé des webinaires de "présentation croisée" avec d'autres réseaux et associations nationales.

L'objectif était de convier sur un même temps des structures des deux structures co-organisatrices du webinaire, afin de favoriser la connaissance mutuelle et les rapprochements sur les territoires.

Le format de ces webinaires était le suivant :

- Présentation d'Alliance Villes Emploi ;
- Présentation de la structure / du réseau partenaire ;
- Présentation d'exemples de coopération locale entre les deux réseaux.

Ces webinaires ont été construits en partenariat avec :

- L'Amicale du nid (1^{er} juin 2022). Ce webinaire a permis de faire mieux connaître les actions de cette association, le public accompagné et de faire un zoom sur les Parcours de Sortie de Prostitution, pour favoriser le développement de partenariats locaux. A l'issue de la présentation, des mises en relation avec l'antenne locale de l'Amicale du nid ont pu avoir lieu à la demande d'adhérents et le catalogue des formations dispensées par l'association sur le territoire national a été diffusé.
- L'Agence Nationale de Lutte contre l'illettrisme (1^{er} décembre 2022). Ce webinaire a notamment permis d'évoquer les enjeux nationaux en matière de lutte contre l'illettrisme et les principaux outils de repérage des situations d'illettrisme. En 2023, l'Alliance Villes Emploi poursuivra ces échanges avec l'ANLCI, notamment autour des enjeux de la clause sociale, et dans le cadre du Comité consultatif de l'agence.

31

Acteurs économiques et gestion des compétences

Favoriser l'échange

Groupes de travail thématiques

Dans le cadre du projet "Transition écologique et compétences" en partenariat avec l'ADEME, une réunion s'est tenue en juin 2022, pour recenser les actions menées par les adhérents en lien avec la filière cycles, en particulier sur la gestion des compétences.

Les groupes de travail Numérique et Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes sont des instances transversales, qui ont permis d'aborder le sujet du développement de l'emploi et des compétences. Les modalités de ces groupes de travail sont détaillées dans la partie Insertion et accompagnement des publics - Favoriser l'échange.

Capitalisation de bonnes pratiques Enquêtes et appels à contribution

Une enquête Transition écologique et compétences lancée en 2021 est disponible en ligne. Un appel à contribution recensement des actions en lien avec la filière textile a également été lancé.

Outiller et former

Essaimage du dispositif RH TPE

Expérimenté en 2014 par Défis Emploi Pays de Brest, le dispositif de soutien aux dirigeants de TPE PME sur la Gestion des Ressources Humaines a été essaimé auprès de 26 structures sur le territoire national. Ces structures fonctionnent en réseau pour partager des informations RH et des supports communs d'accompagnement des dirigeants. En partenariat avec l'Alliance Villes Emploi, Défis Emploi Pays de Brest a poursuivi la mise en place de sessions de formation pour mettre en place et essaimer l'action RH TPE sur d'autres territoires. Cette formation s'adresse aux chef.fe.s de projets, chargé.e.s de mission d'une Maison de l'Emploi ou d'un PLIE intervenant en relation avec les entreprises.

Trois sessions ont ainsi été organisées en 2022 ainsi qu'un comité de pilotage national pour réunir l'ensemble des professionnels du réseau RH TPE.

Informier et sensibiliser

Coordination de projets européens

32

Alliance Villes Emploi participe également à un projet européen, BUSleague, réunissant différentes structures et institutions de 6 pays (Autriche, Bulgarie, Espagne, Irlande, France, Pays Bas). Ce projet vise à développer et expérimenter des méthodes et outils pour stimuler la demande de travaux de construction et de rénovation BBC (Bâtiments Basse Consommation) dans l'Union Européenne, tout en accompagnant la montée en compétences des artisans et PME du bâtiment pour répondre à cette demande.

Sur le volet opérationnel, Alliance Villes Emploi a mené des entretiens avec des parties prenantes pour mieux comprendre le marché de la rénovation énergétique des logements et les besoins en montée en compétences des professionnels du bâtiment. Ces échanges ont permis d'identifier les obstacles, les enjeux, les motivations et les opportunités, notamment en termes de financement et d'accompagnement, de stratégies territoriales, de dispositifs et d'expérimentations pour encourager la montée en compétences (la Clause Formation, la formation sur le chantier, les formations « aux solutions » proposées par les fabricants et les magasins DIY ...).

C'est autour de ces thématiques que s'articulent les travaux de BUSleague, permettant ainsi un partage d'expérience et de bonnes pratiques entre partenaires européens. Ces derniers ont également sollicité le retour d'expérience d'Alliance Villes Emploi au niveau national et territorial, concernant notamment la commande publique et la clause formation, la reconnaissance des connaissances et des compétences, les modalités des aides financières proposées par l'État et de l'éco-conditionnalité qui en découle.

Les résultats du projet sont en cours de publication sur le site <https://busleague.eu/outcomes>

Alliance Villes Emploi

28 rue du 4 septembre
75002 Paris

-

Mail : ave@ville-emploi.asso.fr

Tél. : 01 43 12 30 40

-

www.ville-emploi.asso.fr



@AVEmploi



Alliance Villes Emploi